

# VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 MARS 2024

JG/AC

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 25 MARS 2024 à 19h30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

**ETAIENTS PRESENTS** : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 - SANTAIS Béatrice	8 -	15 - GOLEC Philippe	22 - MARANDET Yannick
2 - Yves PAVILLET	9 - MUNIER Yannick	16 - CROZET Irène	23 - NOUAIS Jérôme
3 - VITTON-MEA Emilie	10 - FAVRE Michelle	17 - ROCHER Lakshmi (Arrivée en cours de séance)	24 -
4 - BUISSON André	11 - BRUNET Didier	18 - DURET Stéphanie	25 - FETTAH Mohamed
5 - CONAND Anne	12 - COMPOIS Sylvie	19 - CHEVROT Vincent	26 - CEFALU Alexia
6 - FAUCONET David	13 - CORTADE Thierry	20 - HAND Fabrice	
7 - PIAGET Chantal	14 - PITTNER Franck	21 - BRUAND Thierry	

**Excusés** : Brigitte GRANDCHAMPS, Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS), Alexia CEFALU (pouvoir à Michelle FAVRE).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jérôme NOUAIS

N° 25-03-2024/17

### Examen et vote des budgets primitifs 2024 – budget principal et budgets annexes

**Rapporteur : Béatrice SANTAIS**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le règlement budgétaire et financier adopté par la Ville lors de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 ;

VU le débat d'orientations budgétaires que le Conseil Municipal a tenu le 29 janvier 2024 ;

VU les séances de travail en commission le 11 mars 2024 ;

VU le rapport de Monsieur Franck PITTNER et Madame le Maire

## **BUDGET PRINCIPAL n°13200**

Pour mémoire, le Conseil municipal a approuvé lors de la séance du 25 septembre 2023, la création d'une AP/CP pour les travaux relatifs à la réfection de la toiture du boulodrome et l'installation d'une centrale photovoltaïque pour un montant de 576 000 euros.

La répartition des crédits de paiement est détaillée ci-dessous :

	<b>CP 2023</b>	<b>CP 2024</b>	<b>TOTAL</b>
Crédits ouverts	350 000,00 €	226 000,00 €	576 000,00 €
Restes à réaliser N-1		325 167,00 €	325 167,00 €
Réalisé	24 832,80 €		24 832,80 €

Les crédits de paiement 2024 s'élèvent donc à 551 167 euros.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2024, présenté ci-dessus, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :
  - 7 982 037 euros pour la section de fonctionnement
  - 4 902 554 euros pour la section d'investissement
- **APPROUVE** le montant des crédits de paiement 2024 de l'AP/CP du boulodrome à hauteur de 551 167 euros ;
- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de 173 500 euros au service restauration du CCAS. Cette subvention fera l'objet d'un premier versement de 50% avant le 30 juin 2024 et transitera par le budget principal du CCAS ;
- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de 26 000 euros au service hébergement du CCAS. Cette subvention fera l'objet d'un premier versement de 50% avant le 30 juin 2024 et transitera par le budget principal du CCAS ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 euros au budget principal du CCAS (cette subvention a déjà fait l'objet d'un versement anticipé conformément à la délibération n°85 du 18 décembre 2023) ;

## **BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT n°13201**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2024, présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :
  - 492 701 euros pour la section de fonctionnement,
  - 404 652 euros pour la section d'investissement.

## **BUDGET ANNEXE ESPACE FRANCOIS MITTERRAND n°13202**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2024, présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 519 570 euros pour la section de fonctionnement
- 387 731 euros pour la section d'investissement

## **BUDGET ANNEXE EAU POTABLE n°13203**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif 2024, présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 163 862 euros pour la section de fonctionnement
- 330 991 euros pour la section d'investissement

AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire

Béatrice SANTAIS

